



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENERRAS LUX

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE
Office cantonal de l'environnement (OCEV)
Service de l'air, du bruit et des rayonnements
non ionisants (SABRA)

ANNONCE AUX MÉDIAS ET AUX PUBLICS CONCERNÉS

Qualité de l'air

DATE D'ENVOI : 26.06.2026

Hausse temporaire de l'ozone liée à une situation de fort ensoleillement persistant

- A titre de précaution, la population, notamment les personnes les plus fragiles, est invitée à suivre les recommandations ci-dessous.
- Les conditions ne sont actuellement pas réunies pour l'application du dispositif Stick'AIR.
- Etre bien informé et équipé du macaron Stick'AIR évite les mauvaises surprises.
- L'évolution des concentrations de polluants est tributaire des conditions météorologiques qui intègrent une incertitude inévitable. Un suivi de la situation est communiqué par annonce aux médias.

Les autorités assurent à Genève un suivi en temps réel des taux de polluants atmosphériques pour informer le public et prendre le cas échéant les mesures adaptées à la situation, comme par exemple l'activation du dispositif Stick'AIR.

Visant à prévenir la population, cette annonce est diffusée lorsque les taux horaires d'ozone mesurés à une/des stations de mesure genevoises indiquent une tendance significative à la hausse, mais que les conditions d'activation du dispositif Stick'AIR ne sont pas pour autant réunies. Cette situation peut se produire régulièrement durant l'été, en particulier durant les périodes marquées par un ensoleillement important et persistant.



Suivre la qualité de l'air
air.ge.ch

RECOMMANDATIONS DES AUTORITÉS

PROTEGER LA SANTE : L'ozone est un gaz agressif qui peut irriter les muqueuses (yeux, nez, gorge), déclencher des maux de tête, des crises d'asthme ou diminuer les fonctions respiratoires. Ce sont alors les enfants en bas âge, les personnes âgées ou souffrant de maladies cardiaques ou respiratoires qui sont les plus concernés par ces effets.

Pour réduire les risques d'atteintes à la santé en cas de hausse de l'ozone :

- **limiter les efforts physiques intenses** à l'extérieur l'après-midi et jusqu'en début de soirée, lorsque les taux d'ozone sont les plus élevés ;
- **rester vigilant par rapport à tout symptôme évocateur**, en n'hésitant pas à consulter son médecin le cas échéant ;
- **éviter les expositions aux facteurs irritants** (tabac, fumées, solvants...), pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

LIMITER LA FORMATION D'OZONE : le comportement de chacun peut contribuer à réduire la pollution à l'ozone :

- **lors de déplacements**, utiliser les transports publics et les P+R, pratique le co-voiturage, privilégier la mobilité active pour les trajets courts (marche, vélo, ...) et conduire selon la méthode Eco-Drive® ;
- **à la maison et au jardin**, utiliser des produits sans ou pauvres en solvants organiques (peintures, vernis, ...) et utiliser de l'essence alkylée (carburant approprié pour les tondeuses ou débroussailleuses).

ETRE BIEN PREPARE : Les périodes très ensoleillées favorisent la formation d'ozone. En cas de dégradation de la situation entraînant un pic de pollution, Genève active la circulation différenciée du dispositif Stick'AIR pour protéger la santé des plus fragiles. Etre bien informé et équipé du macaron Stick'AIR évite les mauvaises surprises.

Consulter la page : stickair.ge.ch

INFORMATIONS

Pour toute information aux médias,
contacter Mme Pauline de Salis-Soglio,
secrétaire générale adjointe chargée
de la communication
T. 022 546 60 47 ou 076 304 20 66,
pauline.desalis@etat.ge.ch

Télécharger l'app régionale :



ou nationale : airCheck